

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 481 DU JEUDI 07 SEPTEMBRE 2017 - PRIX : 300 FRANCS CFA

L'école nigérienne dans la tourmente

Menaces sur la rentrée scolaire



L'école nigérienne est dans la tourmente et c'est peu de le dire. Un drame qui ne semble pas indisposer outre mesure ceux qui gouvernent. Gérée pratiquement comme une centrale dont l'aspect le plus important est la commande des fournitures et manuels scolaires, l'éducation est en train de sombrer, sous Mahamadou Issoufou, dans un chaos total. C'est scandaleux, dit un acteur de la société civile qui dit ne pas comprendre que l'école nigérienne ait son sort peu enviable sous le magistère d'un homme qui a rendu un vibrant hommage à l'école le jour de son investiture, en avril 2011.

MRN

Le PNDS méprise royalement ses alliés

Pèlerinage 2017

Qui a mangé l'argent des pèlerins nigériens ?

Échiquier politique national

De l'urgence de sauver l'ANDP/ZAMAN-LAHIYA du naufrage

Dernière heure

Alors que nous étions sur le point de boucler la mise en page de ce numéro que vous tenez en mains, nous apprenions la tenue, à l'Académie des Arts martiaux de Niamey, une réunion présidée par Mohamed Bazoum, ministre de l'Intérieur et qui a regroupé l'ensemble des maires encore en fonction du Niger. Il s'agirait de mettre les maires des communes du Niger face à leurs responsabilités dans la gestion et la prise en charge effective des enseignants contractuels, tant du point de la gestion administrative (carrière, affectation, etc.) que sur le plan financier. En termes clairs, il s'agit de dire aux communes de se préparer à gérer l'ingérable. Une grave décision qui vient comme une suite au fameux arrêté controversé du ministre de l'Enseignement primaire, Daouda Mamadou Marthe. Outre que les enseignants contractuels sont régis par le Statut général de la Fonction publique, il est bon de savoir que même dans un pays comme la France, immensément plus riche que le Niger, les enseignants sont payés par l'Etat central. Cette option suicidaire s'ajoute ainsi aux graves menaces qui pèsent déjà sur la rentrée scolaire 2017-2018.

MRN

Le PNDS méprise royalement ses alliés

Pendant combien de temps la cohésion de façade de la Mou- vance pour la renaissance du Niger (Mrn), la coalition des partis soutenant le président Issoufou Mahamadou, tiendra-t-elle encore ? La question mé- rite d'être posée avec les grin- cements de dents de certains alliés qui commencent à se faire entendre. Le parti Amin Amen de LadanTchiana a haussé le ton récemment pour exprimer son mécontentement face aux agissements inamicaux du PndsTarayya, le chef de file de la mouvance. Il a haussé le ton parce que le Pnds a entrepris de s'en prendre à ses cadres — comme il l'a fait du reste avec d'autres anciens alliés sous le premier mandat et même sous celui qui est en cours — qui sont débarqués des postes qu'ils occupaient pour les rem-

placer par ses propres militants. Vous conviendrez certainement avec nous que cette politique de deux poids deux mesures à laquelle s'adonne le Pnds est tout simplement l'expression d'un mépris vis-à-vis de ses al- liés. Et cela n'est pas surpre- nant. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir en 2011, le parti rose a de tout temps méprisé ses al- liés. LadanTchiana a haussé le ton parce qu'il a mal. Si la sai- gnée continue au sein ses ca- dres qui occupent des postes de responsabilité dans les ins- tances de la gouvernance, il n'est pas totalement exclu qu'il finisse par claquer la porte de l'alliance. Adviene que pourra. Mais il n'y a pas qu'Amin Amen qui est frustré au sein de la Mrn par le comportement du Pnds. D'autres alliés le sont aussi et le murmurent. Avec le temps, ils

finiront à leur tour par sortir pour le crier haut et fort. Toute la plé- thore de formations politiques de moindre envergure qui ont accouru à la soupe dans l'es- poir d'être servies mais qui n'ont rien eu encore, sont certaine- ment aussi mécontentes. Car elles n'ont pas rallié le camp présidentiel pour les beaux yeux des camarades roses. Elles l'ont fait pour avoir leur part de gâ- teau. Le temps s'écoule inexo- rablement et elles ne voient rien venir encore. Hélas, elles ris- quent d'attendre longtemps parce que quand on regarde ce qui se passe depuis un certain temps en matière de nomina- tions, le Pnds priorise ses ca- dres au détriment de ceux de ses alliés. Il a apparemment décidé de caser tous ses ca- dres frustrés qui attendent de- puis longtemps, pour certains

d'entre eux depuis le premier mandat, sans être associés di- rectement à la gestion de l'Etat. Chaque fois qu'il débarque le militant d'un parti allié d'un poste, il ne s'encombre pas de scrupules pour le remplacer par un militant issu de ses rangs. C'est quasi systématique. En clair, c'est une façon subtile de signifier à sa pléthore d'alliés qu'ils ne sont plus indispensa- bles. Ceux qui veulent rester au sein de la Mrn restent, ceux qui n'en veulent pas peuvent aller se faire voir ailleurs. Lesdits al- liés vont-ils continuer à obser- ver faire ? Ce n'est pas si évi- dent que ça. En tout cas, pour les partis qui pèsent un certain poids, la pilule sera difficile à avaler. Mais avec le temps, on le saura.

I.D

Uraniumgate

Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards FCFA ?

Monsieur le Président, pour une fois, Le Cour- rier, a préféré vous in- terpeller, en votre qua- lité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la Répu- blique. Nous en appe- lons à toutes vos pré- rogatives constitu- tionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigé- riens que nous som- mes, relativement à l'affaire dite Uraniu- mgate.

Monsieur le président, notre interrogation se résume en cette ques- tion : où sont nos 200 milliards FCFA ? Re- marquez que la "dis- parition" d'une telle somme suscite forcé- ment un grand émoi au

sein de l'opinion natio- nale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littérale- ment atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieute- nants, en la personne de Hassoumi Mas- soudou. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opé- ration financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par Le Courier. Bien au contraire, Hassou- mi Massoudou a gran- dement corroboré nos affirmations. L'ensem- ble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politicofinancier. Nous



le savons, dans votre entourage, Le Courier est très mal vu et nous le comprenons aisé- ment du moment où il dérange en divul- quant régulièrement

des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre ges- tion cahoteuse consti- tue notre seul péché,

que l'on nous recon- naisse au moins le mérite d'assumer cet- te mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le président, nous réité- rons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 mil- liards FCFA ? De par vos fonctions de chef suprême de l'adminis- tration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigé- riens. Absolument pas. Vous taire fait de vous le complice d'une des plus gros- ses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifesta-

tion de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse associa- tion de malfaiteurs. Monsieur le président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cet- te affaire des 200 mil- liards de l'Etat nigérien. Monsieur le président, nous ne saurions ter- miner cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA ? Sans nul doute, vous avez la réponse à cet- te question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insis- tance.

Alpha

L'école nigérienne dans la tourmente

Menaces sur la rentrée scolaire

L'Etat a déjà peiné à boucler l'année scolaire et académique 2016-2017. Une année beaucoup perturbée par des grèves continues et de nombreuses suspensions académiques, résultat d'un bras de fer, d'une part, entre le gouvernement et les scolaires ; d'autre part, entre le gouvernement et les enseignants. Enseignants et scolaires ont continuellement accusé le gouvernement de manquer à ses obligations et de ne pas tenir ses engagements. A l'université de Niamey, les événements sanglants du 10 avril 2017 et la mort de l'étudiant MallahBagalé ont été le summum de ce bras de fer entre le gouvernement les scolaires ; Quant aux enseignants, des milliers d'entre eux risquent d'être rayés des effectifs des contractuels de l'éducation à la suite de l'évaluation plus que controversée initiée par le ministre de l'Enseignement primaire, Daouda Mamadou Marthe. Ce sont, au plan national, plus de 6000 enseignants qui auraient eu entre 0 et 3/20 qui seraient remerciés. Une procédure qui aurait déjà commencé à Zinder, dans l'est du pays, où des lettres de résiliation de contrats seraient déjà en train de pleuvoir par centaines. Cette situation, qui vient aggraver la situation de l'école nigérienne, déjà mal en point, est assez explosive à plus d'un titre. Car, l'évaluation, aussi surréaliste que désastreuse, a été faite en violation flagrante des lois, notamment le statut général de la Fonction publique nigérienne. Il y a par conséquent de graves menaces sur l'école nigérienne et la rentrée scolaire 2017-2018 est fortement compromise. Elle est si compromise, en l'état actuel des choses que des cadres de l'éducation ne cachent pas leur inquiétude pour l'école. De nombreuses écoles vont nécessairement demeurer fermées à la rentrée d'octobre 2017.

Des questions pertinentes sans réponses pertinentes

Selon des sources dignes de foi, le ministère songerait plutôt à un regroupement d'écoles pour faire face au déficit énorme

créé par le renvoi massif d'enseignants. Un regroupement d'écoles qui serait certainement indiqué dans les grands centres urbains où, pour caser la clientèle politique, le régime a scindé des écoles en plusieurs mini-écoles, l'objectif étant de récompenser des militants en leur octroyant des indemnités de directions. Mais, en milieu semi-urbain et rural, ce regroupement d'écoles envisagées serait encore pire que les conséquences de l'évaluation.

1. Comment regrouper des écoles distantes de cinq kilomètres, voire plus ?

2. Avec quels effectifs d'enseignants va-t-on regrouper des effectifs d'élèves qui vont nécessairement croître avec les nouveaux inscrits au CI ?

3. Les écoles fermées à partir de la rentrée scolaire prochaine le resteront combien de temps pour que 10 000 enseignants de qualité soient formés et ?

L'école nigérienne dans le rouge total

L'école nigérienne est dans la tourmente et c'est peu de le dire. Un drame qui ne semble pas indisposer outre mesure ceux qui gouvernent. Gérée pratiquement comme une centrale dont l'aspect le plus important est la commande des fournitures et manuels scolaires, l'éducation est en train de sombrer, sous Mahamadou Issoufou, dans un chaos total. C'est scandaleux, dit un acteur de la société civile qui dit ne pas comprendre que l'école nigérienne ait son sort peu enviable sous le magistère d'un homme qui a rendu un vibrant hommage à l'école le jour de son investiture, en avril 2011. Avec la menace de boycott de l'UENUN [ndlr : les étudiants de l'université de Niamey] qui est déjà passée aux actes, la fronde jamais entermée des syndicats de l'éducation et le déficit insupportable d'enseignants du fait de la radiation de milliers d'entre eux, il est indiscutable que l'école nigérienne est dans le rouge to-

tal. Or, il n'y a que deux semaines qui séparent de la rentrée scolaire et l'idée de regrouper de nombreuses écoles est un « homicide volontaire » de l'école nigérienne. La traditionnelle réunion des cadres de l'éduca-

tion, prévue dans quelques jours, pourra-t-elle désamorcer la crise alors que Mahamadou Issoufou a déjà indiqué publiquement la voie choisie par son gouvernement ?

Bouba Alphari

Moussa Tchangari, acteur de la société civile très remonté contre cette évaluation des enseignants qui n'a tenu compte, ni de la loi ni de la spécificité du métier d'enseignant, a posé à Mamadou Marthe une série de questions auxquelles l'on attend toujours des réponses. Au nom de la gravité de la situation et des périls qui pèsent sur l'école nigérienne à la rentrée d'octobre, Le courrier rapporte, ici, un extrait, de ses inquiétudes.

À présent que vous avez réussi à organiser votre fameuse évaluation des enseignants contractuels, qui a révélé finalement ce que tout enseignant de votre rang ne pouvait ignorer, dites-nous comment vous allez procéder au remplacement de ceux qui vont certainement être renvoyés sur les bancs des écoles normales ? Comme vous dites que l'objectif de l'évaluation est de renvoyer à l'école ceux qui n'ont pas les compétences pour enseigner, on veut savoir si vous avez sous les bras des enseignants qualifiés pour les remplacer ; et au cas contraire, on veut savoir comment vous comptez garantir la qualité de l'enseignement avec un nombre réduit d'enseignants.

Si l'on suppose qu'au moins 25% des enseignants contractuels devront retourner dans les écoles normales pour se former pendant au moins deux ans, et que vous n'avez pas d'enseignants bien formés pour les remplacer immédiatement, cela signifie qu'il y aura un déficit d'enseignants de l'ordre de 25% par rapport à la situation actuelle, sans compter que déjà le nombre d'enseignants était insuffisant comme l'indique le ratio moyen national enseignant/élèves. Cela signifie

qu'un enseignant qui, à l'heure actuelle, tient 60 élèves, peut se retrouver avec 80 élèves. Est-ce que cela vous paraît normal et logique, vous qui semblez vouloir vous battre pour la qualité de l'enseignement ? Si vous ne comptez pas augmenter le ratio enseignant/élèves, et si vous êtes d'avis que ce ratio a une incidence sur la qualité de l'enseignement, comme le reconnaissent tous les spécialistes de l'éducation, dites-nous alors comment vous allez assurer cette qualité ? Est-ce que vous allez organiser aussi une évaluation des élèves pour renvoyer à la maison ceux qui n'ont pas un niveau acceptable, afin de s'assurer que les bons enseignants qui vont garder leurs places n'auront à gérer des classes pléthoriques ?

Nous vous prions monsieur le ministre de nous apporter une réponse claire à ces interrogations ; peut-être que cela va amener les syndicats des enseignants à se plier volontiers à votre logique. Autrement, laissez-moi vous dire que les Nigériens qui vous écoutent ne sont pas moins intelligents que vous ; beaucoup ont très bien compris que votre unique objectif est de réduire la masse salariale du secteur de l'éducation que votre régime peine à assurer.

Pèlerinage 2017

Qui a mangé l'argent des pèlerins nigériens ?

Les accusations sont formelles et directes. C'est le Coho qui serait responsable de la situation précaire et déplorable dans laquelle se sont retrouvés les pèlerins nigériens. Une situation de misère dans laquelle ils ont été confinés, parqués quelque part, sans gîte et sans nourriture correspondant à ce qu'ils ont déboursé au Coho, laissés à eux-mêmes. Le fait est une insulte au peuple nigérien, peut-être pauvre mais digne. De toutes les nationalités qui ont effectué le pèlerinage, seuls les Nigériens sont victimes d'une telle arnaque. De la part des responsables d'une institution créée dans le dessein d'aider les pèlerins à effectuer un pèlerinage des plus agréables et confortables. De fait, le Coho est devenu un monstre pour les pèlerins. Percevant, selon les témoignages de chefs d'agences, 400 000 FCFA par pèlerin, ce n'est pas moins de trois milliards qui sont collectés par le Coho pour assurer le gîte et la nourriture à ceux qui ont été du voyage cette année. Il sont, selon nos sources, un peu plus de 7000 pour un quota de plus de 10000 visas. La crise financière a passé par là. Les griefs à l'encontre du Coho sont nombreux. Entre autres, les pèlerins et les observateurs constatent avec amertume un cafouillage terrible, à chaque année, indiquant que ceux qui y travaillent ne maîtrisent pas correctement leurs charges. Chaque année, le pèlerinage est un parcours de combattant. Jusqu'au dernier instant d'embarquement, le pèlerin n'est pas encore sûr d'effectuer le hadj. Il n'a d'ailleurs pas reçu son visa. S'il l'a obtenu, il ne le sait pas encore. Il doit le découvrir, sur place, à l'aéroport où l'attendent les encadreurs de l'agence dans laquelle il s'est inscrit pour l'organisation de son pèlerinage. On peut le convoquer à tout moment pour venir directement à l'aéroport et embarquer. Et ça arrive qu'il passe une journée entière à l'aéroport, qu'il y dorme pour revenir finalement chez lui sans autre assurance que d'attendre un signe de l'agence. S'il a le malheur de figurer parmi ceux qui n'ont pas reçu le visa, il ne le saura jamais à temps. On le laisse espérer quand-même, mettant l'affaire sur le compte de la providence. En vérité, plein d'arnaques ont cours dans ce pèlerinage, devenu un simple business où l'on doit, à tout prix, réaliser des bénéfices énormes pour vivre bien entre deux

hadj. Des fois, des chefs d'agences de voyage poussent les choses jusqu'à l'escroquerie, encaissant l'argent de certains candidats en sachant qu'ils n'ont aucune possibilité de leur faire faire le pèlerinage l'année de leur paiement. L'année suivante, on encaisse les sous d'autres pigeons et on régularise la situation de ceux qu'on a plumés l'année précédente. Des fois, il arrive que l'affaire finisse par des plaintes et des condamnations pénales. Actuellement, il y aurait, selon nos sources, au moins sept chefs d'agences épinglés pour escroquerie et abus de confiance qui séjournent en prison.

Près de trois milliards empochés pour un service inexistant

L'affaire est grave. Mais, curieusement, ça ne soulève pas de vagues à Niamey. A l'exception des dénonciations des agences de pèlerinage et les récriminations habituelles, personne n'en parle. Pas même les autorités de tutelle qui doivent ouvertement condamner et promettre des sanctions. Ni le ministre du Transport ni celui de l'Intérieur n'a fait le moindre commentaire de ce scandale. Qui a mangé l'argent des pèlerins pour que le Coho ne puisse pas être en mesure de leur assurer ce qui est promis en retour ? Seraient-ils le Haut-commissaire et ses collaborateurs ? Ou est-ce les autorités supérieures, au sommet de l'Etat ? Beaucoup de rumeurs circulent à ce sujet et le silence bruyant des autorités de tutelle est si troublant que pour certains observateurs, c'est la preuve que le Coho a subi des pressions énormes pour mettre l'argent ailleurs que dans le pèlerinage. Mohamed Bazoum, si bavard, serait-il devenu autiste au point d'ignorer qu'il est le premier interpellé ? De l'avis de certaines sources, si Bazoum n'a point claqué la langue à ce sujet, c'est parce qu'il serait à l'étroit au PndsTarayya et au sein de l'appareil d'Etat. Il surveillerait si bien sa langue pour ne mettre le maître des lieux davantage en colère contre lui qu'il se garderait de tout commentaire sur la gestion des affaires de l'Etat. Même l'annonce par l'avocat de Saadi Kadhafi ne l'a fait sortir de son verre de silence. Pourtant, les Nigériens veulent savoir et attendent qu'on leur dise qui a mangé l'argent des pèlerins. Pour le moment, c'est l'omerta. Il est certain, dit un ob-

servateur, que le Coho est un scandale. Mais la 7^e République est une tragédie. En attendant de voir dans quelles conditions se fera le retour des pèlerins et comment les agences de pèlerinage feront pour se faire rembourser

l'argent perçu par le Coho sur leurs clients, le Niger vit dans une sorte de léthargie générale où les jours se suivent et se ressemblent dans la monotonie et la dèche. L'expectative totale !

Bouba Alphari

Témoignage de maître Robert Dossou

Fatouma Bazèye, comme hier, comme toujours

Le vibrant hommage rendu par maître Robert Dossou sur RFI à Fatoumata Bazèye est la preuve que l'intégrité paie toujours tandis que la forfaiture rattrape ses auteurs. Réagissant à l'invalidation des résultats de la présidentielle kenyane par la Cour suprême de ce pays, maître Dossou a rappelé le cas, très courageux et inédit dans l'histoire politique du Niger, de la juge Fatoumata Bazèye, présidente de la Cour constitutionnelle du Niger sous Mamadou Tanja. Pour rappel, cette dame a clairement déclaré le tasartché de Mamadou Tanja

anticonstitutionnel et a rappelé à Mahamadou Issoufou de se méfier des laudateurs et autres flatteurs qui peuplent souvent les palais des chefs d'Etat. Le témoignage de maître Dossou sur Fatoumata Bazèye est un motif de fierté pour l'intéressée et un rappel éloquent que « La grandeur d'une nation, dit-il, réside dans sa fidélité à la constitution, dans le strict respect de la loi et surtout dans la crainte de Dieu ». Fatoumata Bazèye mérite amplement ce vibrant hommage. D'autres, au Niger même, ne rêveront jamais pas d'un tel hommage.

OPINIONS

À Élisabeth Sherif

Je salue la mère qui a tant souffert ce que les mères de ses adversaires ont ou auront à souffrir.

Je salue l'intellectuelle qui pense et pense sa société.

Je salue l'enseignante compétente et consciencieuse.

Je salue la combattante debout devant l'injustice.

À mes yeux, Élisabeth est assurément une grande dame face à des adversaires dont je ne saurai ici dire la taille.

Élisabeth, ayant pris connaissance du différend qui vous oppose à l'université, me sont venus à l'esprit « Les lois fondamentales de la stupidité humaine » de Carlo M. Cipolla, cet historien de l'économie, de renommée mondiale qui ne vous est certainement pas étranger.

Parce que vous êtes prise dans la spirale de la stupidité, je voudrais rappeler à votre souvenir, afin qu'elles vous servent, quelques-unes de ses observations.

Sachez Élisabeth que « Les gens que l'on croyait rationnels et intelligents s'avèrent outrageusement stupides »

Chaque population a son pourcentage d'êtres stupides, et l'éducation n'a rien à voir avec la probabilité d'êtres stupides au sein d'une population.

Votre population est universitaire. Or, des expériences menées dans plusieurs universités à travers le monde montrent la présence d'une proportion élevée d'êtres stupides dans cette population. (Travailleurs en col bleu, employés en col blanc, étudiants, administration et enseignants). La chose la plus surprenante Élisabeth, est la présence de gens stupides parmi ceux qui détiennent des parchemins, brandissent des diplômes, se revêtent de grades.

« Que l'université soit grande ou petite, prestigieuse ou obscure, j'ai constaté, dit Cipolla, que la même fraction (d'enseignants) y était stupide »

Prenez garde Élisabeth. Les êtres stupides sont fondamentalement et inébranlablement stupides. Ils font preuve d'une grande persévérance dans leur volonté d'infliger des maux et des pertes à autrui »

Croyez Élisabeth que dans votre lutte contre la stupidité, je suis à vos côtés, et que j'ai pris le parti de l'intelligence.

Farmo Moumouni

Échiquier politique national

De l'urgence de sauver l'ANDP/ZAMAN-LAHIYA du naufrage

Évoquer l'Andp Zaman Lahiya revient indubitablement à parler de l'héritage politique légué par un homme qui était fortement attaché aux valeurs démocratiques, feu Adamou Moumoumi Djermakoye. Néanmoins, comme tout parti politique, l'Andp Zaman Lahiya est une œuvre collective, une maison commune. Le président-fondateur (paix à son âme) était entouré de cadres et de militants de la première heure dont l'investissement moral et personnel avait fait naître un parti qui avait un poids et une influence inestimables sur l'échiquier politique national. Dire que l'Andp Zaman Lahiya avait une audience certaine et constante aux quatre coins de notre pays est un euphémisme. Pour cause, sous la conduite de feu Adamou Moumoumi Djermakoye, empreinte de pragmatisme et du sens de l'État, l'Andp figurait parmi le trio de tête des formations politiques majeures au Niger. Au sortir de la Conférence nationale, le parti avait engrangé plus de 13% des sièges à l'hémicycle. Aussi, que ce soit à l'intérieur de nos frontières, au niveau sous régional, voire international, l'Andp Zaman Lahiya

jouait avec brio sa partition en ce qui concerne notamment les questions politiques et sociales. La voix du consensus prônée par Djermakoye était tout aussi écoutée que respectée. Aujourd'hui, cette aura appartient désespérément au passé. Depuis le décès du président-fondateur, le 14 juin 2009, le parti fait pathétiquement de la figuration sur la scène politique nationale. Et c'est peu dire. Des formations ayant récemment investi l'arène politique pèsent nettement plus que le parti légué par Adamou Moumoumi Djermakoye (réduit à 2,4% en termes de nombre de députés). C'est un fait irréfutable, l'électorat de l'Andp Zaman Lahiya a fondu comme beurre au soleil du fait d'une gouvernance interne aux antipodes des règles démocratiques. Et cette inacceptable régression (au sens large du terme), d'aucuns l'imputent ouvertement à l'actuel leader, Moussa Moumoumi Djermakoye. Si les récriminations contre ce dernier étaient frileuses, étouffées, elles se font aujourd'hui de plus en plus prégnantes, ouvertes et assumées. L'on assiste à la gestation

d'une fronde générale motivée par la pente déclinante sur laquelle caracole l'Andp Zaman Lahiya depuis 2009. Au nombre des cadres à qui il reste encore le courage de tirer la sonnette d'alarme, se trouve Ali Seini Gado, membre fondateur du parti et fidèle compagnon politique du défunt Colonel. Dans une lettre d'une sincérité et d'un discernement extrêmes, cet ancien ministre en appelle ardemment à la lucidité de Moussa Moumoumi Djermakoye. Dépourvue de tout faux-fuyant, la correspondance d'Ali Seini Gado est un véritable hymne au sursaut à l'endroit du président de son parti. Nombreux sont les caciques et militants de base ayant irrémédiablement tourné le dos au parti. Il est temps d'arrêter ces vagues de désertion qui minent gravement l'assise électorale du parti jusque dans son fief historique, en l'occurrence la région de Dosso. Pour ce faire, Moussa Moumoumi Djermakoye doit se résoudre à admettre l'évidence : l'Andp Zaman Lahiya se meurt à petit feu. Il se doit de faire une lecture clairvoyante et surtout dépassionnée de la consternante situa-



tion dans laquelle baigne l'Andp Zaman Lahiya sous sa conduite. Aujourd'hui, il n'existe qu'une seule option à même d'éviter ce naufrage annoncé, à savoir le passage de témoin aux commandes du parti. En termes clairs, Moussa Moumoumi Djermakoye doit urgemment convoquer un Congrès extraordinaire et tirer sa révérence en tout honneur. C'est du moins le message qui ressort en filigrane de la courageuse lettre d'Ali Seini Gado. Il appartient désormais au patron de l'Andp Zaman Lahiya de prendre conscience de la très mauvaise posture dans laquelle stagne son parti et d'en tirer toutes les conséquences. Faute de quoi, l'histoire retiendra une image peu flatteuse de Moussa Moumoumi Djermakoye. À bon entendeur salut !

Ali Wangari

Observateurs électoraux

Il faut désormais s'en méfier !

L'annulation par la Cour suprême kenyane des résultats de l'élection présidentielle de ce pays n'a pas été seulement un camouflet pour le président sortant, Uhuru Kenyatta, candidat à sa propre succession pour un deuxième mandat et initialement déclaré vainqueur du scrutin avec un peu plus de 54% des voix. Il s'agit aussi et surtout d'un camouflet pour les missions internationales d'observation qui sont dépêchées dans nos pays africains chaque fois que des consultations sont organisées quelque part sur le continent pour juger de la transparence et de la sincérité des scrutins. Il en est de même de certaines structures locales dédiées à l'observation des élections et qui sont souvent créées de toute pièce par les tenants du pouvoir en place pour soutenir et entériner les fraudes multiformes qui faussent la régularité des scrutins. Au sortir de l'élection présidentielle kenyane, quasiment toutes les missions d'observation, qui étaient sur le ter-

rain, avaient qualifié la conduite du processus de calme, libre, transparent et sincère. Ce qui n'est pas surprenant quand on sait comment les choses se passent sur le terrain. Lorsque des observateurs électoraux débarquent dans un pays pour soi-disant observer les opérations de vote au niveau des bureaux, ils bénéficient d'un certain nombre de facilités et certains perçoivent même des pertuis de la part des tenants du pouvoir ou de la structure chargée de conduire le processus. Surtout lorsqu'il s'agit de missions d'observation en provenance de l'Afrique. Le jour des scrutins, ils sillonnent quelques bureaux de vote, s'entretiennent avec des électeurs et des membres de bureaux sur le déroulement des opérations de vote et sur l'organisation technique, etc. C'est sur la base des données parcellaires qu'ils recueillent avec leurs interlocuteurs qu'ils établissent leur rapport. Ils peuvent constater des cas de fraudes flagrantes, des manquements criards

par rapport à l'organisation, mais ils les minimisent dans la rédaction de leurs rapports en mettant prioritairement en exergue le calme qui a prévalu pour qualifier les élections de transparentes et sincères. Alors que ces "petits détails" auxquels ils n'accordent pas trop d'importance, quand ils sont combinés à l'échelle du pays, sont de nature à fausser les règles du jeu, la régularité et la sincérité des scrutins. Lors des dernières élections générales de 2016 dans notre pays, tout le monde a constaté la fraude de grande ampleur organisée par les tenants du régime Issoufou dans quasiment toutes les régions du pays, tout le monde a constaté l'inorganisation criarde des opérations de vote qui n'ont pu se tenir d'ailleurs que le lendemain dans certaines circonscriptions du pays parce que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) n'a pas mis en place le matériel électoral à temps. Malgré tout cela, certaines équipes d'observateurs lo-

caux ont qualifié les dites élections de libres, transparentes et honnêtes. Parce qu'elles ont pris de l'argent avec le pouvoir pour se prostituer et nier l'évidence. C'était véritablement un scandale, une honte. Avec celles de la Guinée Conakry qui ont permis à son homologue Alpha Condé de faire de même, les présidentielles couplées aux législatives organisées en 2016 au Niger pour maintenir le Président Issoufou au pouvoir sont certainement les pires consultations que l'Afrique ait connues au cours de la décennie 90. Qui se ressemble s'assemble, comme le dit l'adage. Ce qui s'est passé au Kenya jette un flagrant discrédit sur le travail des missions électorales. Nos acteurs politiques, qui s'engagent dans la conquête du pouvoir, ont désormais intérêt à ne plus compter sur elles pour veiller à la régularité et à la sincérité des élections. Ils doivent s'inspirer de l'exemple Kenya pour contrecarrer les fraudes massives auxquelles s'adonnent les tenants du régime pour se maintenir durablement au pouvoir.

I.D

Birmanie

Génocide dans le pays du prix Nobel de la paix, Aung Sang Suu Kyi

Minorité musulmane dans un pays à majorité bouddhiste, les Rohingyas de la Birmanie sont aujourd'hui l'une des minorités les plus persécutées au monde. Avec les violences qui ont repris vendredi 25 août 2017, ils sont des milliers, les Rohingyas qui ont pu fuir leur pays. Leur tort, c'est d'être musulmans dans un pays de plus de 51 millions d'habitants à majorité bouddhiste. Les recensements sont complexes, mais on estime leur nombre à un million en Birmanie, précisément dans l'Etat d'Arakan, selon des documents. À cela s'ajoutent environ 400.000 autres Rohingyas qui ont fui la Birmanie

pour les pays voisins, essentiellement le Bangladesh. Morgane Eches, coordinatrice Myanmar-Birmanie pour Amnesty International, évoque un climat, depuis longtemps, de fortes tensions interreligieuses entre bouddhistes et musulmans. « Il y a un discours de haine de la part d'une partie de la communauté bouddhiste envers les Rohingyas. Cette peur de l'étranger venu piquer des terres, reprendre des commerces, marier les femmes... ». Puisque selon eux, les musulmans birmans sont des descendants de commerçants venus s'installer sur leurs terres au 15^e Siècle. Considérés comme un peu

ple arrivé au moment de la colonisation britannique, les Rohingyas sont exclus des 135 ethnies officiellement reconnues par l'Etat birman. Une loi de 1982 retire même la citoyenneté birmane aux Rohingyas, devenant de facto des apatrides. « Ils n'ont aujourd'hui aucun droit et n'ont pratiquement aucun accès au travail », reprend Morgane Eches.

En Birmanie, nous sommes aujourd'hui face à une catastrophe humanitaire, un génocide, les Rohingyas de Birmanie étant assassinés, torturés, massacrés, leurs femmes violées et tuées, leurs enfants tués et brûlés. Près de 3000 tués en moins de deux semaines,

plus de 300 000 exilés et nombreux sont ceux qui s'abîment en mer. Telle est la situation récente de cette minorité qui ne bénéficie d'aucune protection. Faute de pouvoir passer par les postes frontières, nombre de Rohingyas tentent alors leur chance par les eaux, sur des rafiots, en traversant la rivière, une frontière naturelle entre la Birmanie et le Bangladesh. 39 corps se sont échoués ces derniers jours, rapportent des observateurs. Quant à ceux qui n'ont pas pu fuir, ils sont réprimés et tombent sous les balles militaires et les machettes Bouddhistes. Les civils se retrouvent pris au piège, donc, dans le conflit entre les rebelles et l'armée birmane d'une part ; l'impossibilité de fuir vers le Bangladesh voisin, qui ferme régulièrement ses frontières, d'autre part.

Un nettoyage communautaire et confessionnel.

Selon des observateurs, la Birmane pourrait faire plus. Depuis avril 2016, Aung Sang Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, joue le rôle de chef du gouvernement birman. « Certes, elle n'a pas main mise sur les postes clés qui pourraient lui permettre de peser véritablement sur le conflit et elle doit composer avec une armée surpuissante et qui monte les communautés les unes contre les autres en Birmanie, admet Morgane Eches de Amnesty International. Il n'empêche, elle n'a pas pris position pour défendre les civils et sensibiliser la communauté internationale à la souffrance des Rohingyas. Elle ne peut pas ou ne veut pas le faire, on ne sait pas très bien. ». Cette situation doit interpeller tout homme épris de justice, de paix ou même d'humanisme. Nous pensons que ce que font les forces de sécurité birmanes et les moines extrémistes bouddhistes à travers le massacre des Rohingyas musulmans sans faire de distinction entre femmes et enfants, n'est autre qu'un crime contre l'humanité. La communauté internationale doit réagir avant qu'il ne soit trop tard puisque cette situation peut prendre une autre tournure.

M. Dodo

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR LA TABASKI



15 JOURS OFFERTS A LA FORMULE SUPERIEURE POUR TOUT REABONNEMENT

Du 30 Août au 12 Septembre

CANAL+ SPORT 1 NOVELOSTV NAT GEO WILD Tiji L'Espresso 4+ SPORT

A+ TFI CANAL+ SPORT 2 NBA TV

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

Offre en vigueur du 30/08 au 12/09/2017 pour tout réabonnement (abonnement actif ce éché de moins de 6 mois). Bénéficiez pendant 15 jours de la formule EVASION+ ou Tout CANAL+ suivant votre formule initiale d'abonnement. Voir tarifs et conditions de l'offre chez votre distributeur agréé CANAL+ ou sur canalplusafrique.com

LES BOUQUETS CANAL+

Mini-sommet France Afrique sur le phénomène migratoire

Les hotspots de Macron : le Niger et le Tchad invités à faire le « fucken job »

Le lundi 28 juillet 2017, le Président français, Emmanuel Macron, a organisé un mini-sommet à l'Élysée sur le phénomène migratoire. Sa solution, à Macron, est la création de Hotspots au Niger et au Tchad. Ces hotspots, initialement prévus en Libye, sont déplacés en raison de la question sécuritaire défavorable au projet dans ce pays. Côté européen, on note la présence de la chancelière allemande, la cheffe de la diplomatie européenne, le président du conseil italien, le chef du gouvernement espagnol. Côté africain, étaient de la partie les présidents nigériens et tchadiens ainsi que le chef du gouvernement d'union nationale de la Libye. L'objectif des européens, envahis par des vagues de migrants, issus, entre autres, d'Afrique subsaharienne et qui vont crescendo depuis quelques années, est de mettre fin, ou du moins maîtriser, ces flux migratoires. L'intention avouée de la France à travers son président est de « réaffirmer le soutien de l'Europe au Tchad, au Niger et à la Libye pour le contrôle et la gestion maîtrisée des flux migratoires ». Une bonne intention, mais on doute fort que la brochette de hauts responsables présents au mini-sommet de Macron soit uniquement motivée par cette belle « bonne intention ». Quand on sait qu'en tant que pays souverains et anciennes puissances colonisatrices, ils visent uniquement les intérêts de leurs peuples et leurs pays. À travers ces hotspots appelés trompeusement centres de migrants, mais qui sont en réalité des marchés modernes de bras valides et de qualifiés professionnels à la disposition des entreprises et multiples usines européennes, les dirigeants occidentaux jouent la carte de l'intérêt des nations qu'ils dirigent.

Le Niger et le Tchad, gendarmes de l'Europe commis pour le « fucken job » ?

Ayant pillé l'Afrique, après avoir assassiné ses élites et esclavagisé son peuple à travers la traite négrière et la colonisa-

tion, l'Europe demande aujourd'hui aux pays africains, en particulier le Niger et le Tchad qui figurent parmi les plus pauvres du monde, d'assurer leur sécurité. C'est le monde à l'envers où le riche, après avoir spolié le pauvre, demande à sa victime de le protéger, d'assurer sa sécurité pendant qu'il jouit tranquillement des fruits de l'exploitation du pauvre. Le Niger et le Tchad, gendarmes de l'Europe ? C'est nouveau et fantasque. En vérité, la France et les autres pays européens, qui accueillent des migrants, veulent tout simplement délocaliser au Niger et au Tchad les campements de migrants et d'autres réfugiés qu'ils ont implantés dans leurs pays. Ces campements sont jugés indignes de l'Occident civilisé et repu. Ainsi, les hotspots, s'ils deviennent une réalité, vont constituer un réservoir de main d'œuvre à bon marché pour les européens. Ils y viendront comme dans les anciens comptoirs d'esclaves au temps de la traite négrière, pour continuer leur sélection. En lieu et place de la belle dentition, une carrure forte, la jeunesse, la vigueur, on vérifiera plutôt le profil et les compétences acquises. Les plus chanceux seront les diplômés des écoles professionnelles, formés à grands frais par leurs pays d'origine, à qui sera probablement décerné le précieux papier de réfugié. Pour le reste, le Niger et le Tchad feront ce que les anglais appellent le « fucken job », le sale boulot. Ils vont gérer le reste sur leurs territoires, exposant les populations locales et même leurs pays à tous les risques éventuels. Heureusement que les fameux centres de réfugiés n'ont pas eu d'écho favorable au cours de cette rencontre, puisque les pays africains concernés ont d'abord demandé un financement pour la gestion et l'entretien de ces camps. Un financement que les européens ne sont pas prêts de donner directement à ceux qui en ont fait

la demande. On peut aisément imaginer les raisons.

L'Afrique dans le rôle de mère porteuse et de gardien du troupeau

Pour Idris Déby du Tchad, cette idée de centre d'enregistrement des demandeurs d'asile installés en Afrique n'est pas la bienvenue. « Nous sommes contre ce projet qui risque de créer un appel d'air. Des milliers de candidats à l'immigration viendront chez nous », soutient son ministre des Affaires étrangères, Hissein Ibrahim. C'est, on ne peut plus clair. Pour des pays qui ont déjà du mal à assurer la sécurité de leurs frontières, abriter de tels centres est un très grand risque. La politique migratoire de Macron n'est pas plus différente de celle que préconisait Marine Le Pen. C'est la même politique de gestion excentrée de l'immigration que la candidate frontiste soutient. Pendant que l'Europe va contrôler sa démocratie, avec une population qui a du mal à se renouveler d'ailleurs, les africains, traités de prolifiques, produiront la main d'œuvre qualifiée pour son économie. Le droit d'asile politique ou économique se fera en fonction de ses propres besoins. L'Afrique va ainsi jouer le rôle de mère porteuse et de gardien du troupeau. Et dans des cas pareils, c'est toujours le propriétaire qui jouira du lait et du beurre. Compte tenu de la vague de résistances que l'idée a suscitées en Afrique, au sein des populations, des ONG et de la société civile, on se demande si ces hotspots verront le jour. D'ores et déjà, les pays africains engagés aux côtés des occidentaux dans la lutte contre l'immigration en Europe sont fortement critiqués par les Africains qui leur reprochent de ne pas respecter les règlements des organisations africaines, notamment l'UA et la CEDEAO, qui consacrent la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace commun.

La migration est un phénomène humain, nul ne peut y mettre fin.

Peut-on même le maîtriser ? L'homme a toujours cherché des horizons meilleurs, en fuyant la pression climatique, la guerre, la famine, la tyrannie des gouvernants. C'est toujours la recherche d'un mieux vivre. Il en est ainsi depuis la sortie de l'homme de l'Afrique, il y a 40 000 ans. Enfin, parmi les responsables présents à ce sommet, nul n'a évoqué les causes du flux migratoire. Car il faut bien examiner les raisons des déplacements des hommes pour traiter le mal à la source. Les raisons des flux migratoires de ces dernières années résultent de l'appropriation par les puissances étrangères des ressources des pays pauvres, des guerres provoquées et menées par certaines puissances dans d'autres pays pour leurs propres intérêts et la mauvaise gouvernance par bien de dirigeants des pays pauvres. Jean Luc Mélenchon l'a maintes fois suggéré aux occidentaux. « Si vous ne voulez pas de migrants qui en réalité sont des réfugiés politiques et économiques, cessez de bombarder leurs pays ». Quant aux africains, surtout les dirigeants, ils doivent s'assumer en mettant en place de bonnes politiques d'emploi pour les jeunes et en respectant les règles de la bonne gouvernance politique et économique. Tout le reste, c'est de la théorie.

K.M

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur

Ali Soumana

Directeur de Publication

Moussa Dodo

Impression : **GIN**

Tirage

1500 Exemplaires



Extrait de l'ordonnance 2010-035 du 04 juin 2010 portant régime de la liberté de presse au Niger

CHAPITRE X : Des poursuites et de la répression

SECTION I : Des personnes responsables des crimes et délits commis par voie de presse

Article 67 : En matière de délit de presse, la détention préventive est interdite. Le juge ne peut décerner ni un mandat de dépôt ni un mandat d'arrêt.

NO COMMENT !

M. Ali Soumana, Fondateur de l'Hebdomadaire le Courrier arrêté depuis le 29 juin 2017 et déporté à Filingué

DU 2 AU 16 SEPTEMBRE

LE TOP SANITAIRES
À PRIX RÉDUITS



WC COMPLET
À PARTIR DE
35 000 FCFA



Leader
en Afrique de l'Ouest

-50%

-30%

-25%

LES BONS PLANS SANITAIRE !

AVENUE DE LA MAIRIE FACE B.I.A
TEL: 20 73 42 12
WWW.GROUPEBATIMAT.COM

Batimat
TOUT POUR LA MAISON DU SOL AU PLAFOND